



## Contexte général

La biodiversité est d'une importance capitale : elle fait partie de notre **patrimoine naturel**, fruit de centaines de millions d'années d'évolution dont nous faisons nous-même partie. Cette biodiversité est d'une grande complexité : végétaux, animaux et leur habitat (milieu de vie, climat...) sont liés sous forme d'un **équilibre parfois fragile**.

La faune et la flore sont très dépendantes de leur habitat, vaste terme regroupant différents paramètres selon l'échelle considérée. Plus l'habitat sera diversifié, plus il pourra accueillir une biodiversité variée.

Hors, les habitats sont de plus en plus réduits avec l'anthropisation (zones urbaines, agricoles...). **Le but de l'espace pédagogique est d'inciter chacun à constituer des réserves de biodiversité dans son jardin** (ou balcon)... qui, additionnées, constitueraient des milliers d'hectares au niveau national ! Pour cela, chacun peut créer ou protéger des habitats dont la faune et la flore sont très dépendantes.

## 1) Les habitats présentés dans l'espace pédagogique

Différents habitats sont mis en place afin de montrer les principaux milieux de vie et l'importance de leur diversité afin d'accueillir le plus de biodiversité possible :

- **une mare naturelle** : fond en bêche, profondeur > 1m, berges en pente douce ;
- **une haie champêtre** : haie composée d'arbres et arbustes locaux, avec des floraisons étalonnées sur des périodes différentes (bourdaine, charme, pommier sauvage, poirier sauvage, prunellier, églantier, aubépine, fusain d'Europe, merisier, cornouiller mâle, épine-vinette, sureau noir, houx, noyer, frêne, chêne, saule, noisetier, érable champêtre...);
- **une prairie fleurie** : à partir de graines d'espèces sauvages et locales (et à fleurs simples) ;
- **une friche** : terrain où l'homme n'intervient pas, colonisé par une végétation spontanée ;
- **pierres** : sous forme de muret, spirale à aromatiques, rocaille, tas de pierres...
- **tas de bois et de feuilles mortes** : à laisser décomposer sur place, les bûches seront ajoutées régulièrement.

Des habitats fabriqués par le groupe local et les volontaires peuvent également être ajoutés :

- nichoirs à oiseaux et à chauve-souris ;
- abris à hérissons ;
- tas de sable pour les abeilles terricoles (peut être intégré dans la rocaille) ;
- abris à insectes...

Un espace de jardinage est également prévu :

- un jardin de "pratique" pour les enfants ;
- un jardin de type "permaculture", support de divers ateliers ;
- un jardin d'exposition (plantes aromatiques, légumes...).

## 2) Les supports pédagogiques

### **Panneaux informatifs :**

- un panneau par type d'habitat ;
- un panneau résumant les grands principes de la permaculture ;
- un panneau sur les abeilles sauvages (quelques espèces à reconnaître, leur mode de reproduction) ;
- panneaux ludiques.

**Fiches en libre-service** (dans une "boîte à lettres" sur l'espace pédagogique, également disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet de l'association) :

- observer les abeilles sauvages ;
- observer les abeilles domestiques dans les ruches ;
- identifier les principaux groupes d'insectes sur les différents habitats ;
- reconnaître les arbres ;
- questionnaire sur l'espace pédagogique, à retourner dans la boîte à lettres.

## 3) Animations

Les animations peuvent avoir lieu sous forme de conférences (en salle des fêtes de la commune concernée, par exemple) et de sorties sur l'espace pédagogique. Un catalogue d'animations peut être proposé à chaque commune, qui en choisira **trois ou quatre (nombre à définir ?)** pour l'année. Parmi les animations potentielles, des animations "classiques" sont recommandées :

- biodiversité et diversité des habitats ;
- les zones humides ;
- les hyménoptères sauvages ;
- le jardin en permaculture.

Le groupe local de chaque commune a la possibilité d'être formé par les membres d'ABEILocales pour pouvoir animer eux-mêmes cet espace et des documents leur seront confiés comme support.

## 4) Collecte des observations

**La salariée d'ABEILocales procédera à des observations sur les carrés pour la biodiversité mis en place par différentes communes**, après élaboration d'un protocole rédigé en collaboration avec des universitaires.

Les résultats :

- seront communiqués par l'association auprès du grand public sous forme de vulgarisation scientifique ;
- une production de littérature scientifique sera réalisée conjointement avec des universitaires (sous forme de partenariat avec l'association).

**Les axes de recherche** envisagés sont :

- comparaison de la flore spontanée et de la biodiversité associée en fonction de différents lieux géographiques et paramètres écologiques (disponibilité en eau, soleil, type de sol, milieu environnant de type forestier, champêtre, urbain...);
- évolution de chaque carré au fil du temps.